

Communiqué de presse - 3 septembre 2015

Swissness : la réussite de la mobilisation franco-genevoise !

Ordonnance Swissness sur les produits agricoles : l'ARC salue la décision du Conseil fédéral de la Confédération suisse d'intégrer les zones franches du Pays de Gex et de la Haute-Savoie.

Le Conseil fédéral de la Confédération suisse a adopté, mercredi 2 septembre, l'ordonnance d'exécution de la loi « Swissness » concernant l'utilisation des indications de provenances suisses pour les denrées alimentaires. Les produits agricoles et denrées alimentaires issus de la zone franche du Pays de Gex et de la Haute-Savoie pourront continuer à bénéficier de cette appellation.

Les élus de l'ARC saluent cette décision. En effet, dès l'été 2014, ils se sont mobilisés aux côtés des autorités françaises et suisses ainsi que des milieux agricoles pour initier une action collective autour de cet enjeu.

68 exploitations laitières (soit une production de 23 millions de litres de lait par an) et une dizaine d'exploitations maraîchères et horticoles (soit 20 chefs d'exploitation et 150 emplois permanents ou saisonniers) du Pays de Gex et du Genevois haut-savoyard étaient concernées par ce projet d'ordonnance.

Les élus de l'ARC remercient particulièrement les représentants des Chambres d'agriculture de l'Ain et de la Savoie-Mont-Blanc, ainsi que les autres représentants des milieux agricoles français et genevois. Ils saluent l'action des plus hautes autorités françaises, des parlementaires français et suisses concernés, du Président de la Région Rhône-Alpes, des Présidents des Conseils départementaux de la Haute-Savoie et de l'Ain ainsi que les autorités du Canton de Genève qui se sont tous mobilisés pour que la Confédération suisse tienne compte de la réalité transfrontalière de notre territoire et de sa zone franche.

La décision du Conseil fédéral de la Confédération suisse respecte l'accord international sur la zone franche. La forte mobilisation franco-genevoise a donc permis de garantir une perspective d'avenir pour l'agriculture du Grand Genève. Elle doit nous servir d'exemple pour répondre aux nombreux défis du Grand Genève, en termes de mobilité, d'aménagement du territoire et d'environnement.

Contacts presse

Sébastien JERDELET - +33 (0)6 30 91 48 16 - communication@arcdugenevois.fr - www.arcdugenevois.fr
ARC Syndicat mixte (Assemblée régionale de coopération du Genevois français)